



COMMUNIQUE DE PRESSE

Le 2 février 2021

Signature d'une convention de partenariat entre l'AFT et OPCO Mobilités

Le 26 janvier 2021, L'Association pour le développement de la Formation professionnelle dans les Transports et la Logistique (AFT) et OPCO Mobilités ont signé une convention de partenariat afin de développer leurs coopérations dans une logique de complémentarité et d'efficacité dans l'utilisation des moyens et de lisibilité pour les bénéficiaires et partenaires des secteurs des transports routiers et activités auxiliaires.

Cette convention est établie jusqu'au 31 décembre 2022.

Sur la base de leurs missions et positionnement respectifs, l'AFT et OPCO Mobilités ont structuré ce partenariat autour de 6 thématiques :

- L'action territoriale, soit la coordination entre les chargés de mission alternance formation d'OPCO Mobilités et les délégations régionales de l'AFT notamment sur la représentation lors des forums, avec pour objectif le développement de l'alternance et en particulier de l'apprentissage ;
- L'information et la promotion des métiers dans le cadre d'un programme d'actions communes ;
- Les observatoires, en se tenant mutuellement informé des travaux statistiques, d'études, recherches, prospectives menées tout en veillant à la complémentarité des investigations conduites. Avec également la définition d'un socle commun de données sur les entreprises, les emplois et les compétences et d'un programme partagé d'études et d'enquêtes.
- L'ingénierie des certifications via la mise en place d'une coopération dans un esprit de consultation, de partage d'information et de développement d'analyses communes ;
- Le développement des compétences
- La mobilité européenne par l'échange de bonnes pratiques en matière de mobilité internationale et la mise en réseau d'établissements de formation français dispensant des formations transport et logistique.

Un comité stratégique, qui réunira semestriellement les Présidences de l'AFT et d'OPCO Mobilités, pilotera ce partenariat.

Contacts Presse :

- Vincent LAJUS ; AFT ; 06 34 24 55 76, ; vincent.lajus@aft-dev.com
- Alexandre MASSON ; OPCO Mobilités ; alexandre.masson@opcomobilites.fr

A PROPOS DE L’AFT

Créé en 1957, l’AFT est l’organisme de développement de la formation professionnelle Transport et Logistique. Il intervient au profit de toutes les entreprises de transport public (compte d’autrui) ou privé (compte propre).

Présente sur l’ensemble de la France métropolitaine, l’AFT assure sa mission générale de développement de la formation en cofinçant des formations, en appuyant le système éducatif, en informant et en orientant les publics divers vers les métiers et formations du secteur (www.choisis-ton-avenir.com), en créant des contenus de programme pour les enseignant.e.s et les formateur.trice.s, en accompagnant les entreprises dans les évolutions sociétales et en produisant des indicateurs de l’emploi et de la formation. www.aft-dev.com

A PROPOS D’OPCO MOBILITES

OPCO Mobilités est un opérateur paritaire de compétences en charge de la formation et la transition professionnelle des métiers de la Mobilité - automobile, logistique, services et transports.

Centré sur le renouvellement de la population active et l’adaptation permanente des compétences des salariés, OPCO Mobilités assure le financement du plan de développement des compétences et de l’alternance, l’appui aux branches pour l’anticipation des métiers et des qualifications, la création des certifications et la promotion des métiers.

Avec un budget de plus d’un milliard d’euros, OPCO Mobilités agit auprès de 210000 entreprises (issues de 22 branches professionnelles et la RATP), 1,6 million de salariés et 60000 alternants. Reposant sur un fort maillage territorial, OPCO Mobilités assure également un service de proximité auprès de toutes les entreprises et notamment auprès des TPE-PME.